Lycée Ambroise Croizat
Tarnos (40)
académie Bordeaux
Enseignement Professionnel

Internat

Un cadre de vie confortable et sécurisé

L'internat accueille les élèves dans un environnement agréable, propice à l'épanouissement personnel et à la réussite scolaire. D'une capacité de 109 places réparties sur trois niveaux, il offre des chambres conçues pour trois élèves, chacune équipée d'un lit, d'une armoire et d'un bureau individuel. Cet aménagement garantit à chaque interne un espace personnel pour se reposer et travailler dans de bonnes conditions.

L'encadrement est assuré par une équipe d'assistants d'éducation, présents pour accompagner les élèves, veiller au respect du règlement et favoriser une atmosphère conviviale et sereine.

L'internat est ouvert du lundi au vendredi, de 17h45 à 7h25, permettant aux élèves de bénéficier d'un cadre structurant en dehors du temps scolaire.

Un accompagnement pour la réussite

Chaque soir, une étude obligatoire encadrée est organisée afin de garantir un temps de travail calme et productif. Les internes peuvent ainsi se concentrer sur leurs devoirs et approfondir leurs connaissances dans les meilleures conditions.

De plus, le Centre de Documentation et d'Information (CDI) ouvre ses portes un soir par semaine, offrant un accès à de nombreuses ressources documentaires.

L'infirmerie est également accessible trois soirs par semaine, assurant la sécurité et le bien-être des internes.

Ainsi, l'internat constitue un véritable cadre de réussite, alliant accompagnement éducatif et soutien au quotidien.

L'internat comme cadre éducatif

Un foyer d'internat permet aux élèves de se détendre. Il est équipé d'un espace TV et d'un espace jeux (babyfoot, jeux de société).

Des activités sont proposées le mercredi après-midi (surf, trampoline park, etc.) ainsi que des ateliers certains soirs (musculation, …).

Modalités d'admission :

Les demandes d'admission à la Résidence Lycéenne se font au moment des inscriptions de façon dématérialisée. En fonction du nombre de demandes, les dossiers sont étudiés prioritairement selon la distance entre le domicile de l'élève et l'établissement.

Les confirmations d'admission sont communiquées aux familles avant le début des congés d'été.